Québec
Gouvernement du Québec
Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Le ministre responsable de la région du Centre-du-Québec et député de Johnson

PAR COURRIEL

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1er étage, Bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

La présente fait suite à la question publiée au feuilleton du 9 avril 2024, par le député de Pontiac, M. André Fortin, concernant la mise en place de programmes s'adressant de manière spécifique aux producteurs de grains en région.

La compétitivité des producteurs de grains et l'analyse des différents outils de gestion des risques font l'objet d'échanges constants entre le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) et les Producteurs de grains du Québec (PGQ). En effet, après la réalisation d'une étude sur la compétitivité des producteurs de grains, commandée par le MAPAQ et publiée en février 2021, les travaux se poursuivent avec la mise en place d'un comité de travail PGQ, MAPAQ, La Financière agricole du Québec (FADQ) et Concertation Grains Québec. Une mise à jour de cette étude, avec le mandat d'intégrer de nouveaux indicateurs sur les entreprises des régions périphériques, est en cours de développement.

Le MAPAQ et la FADQ offrent des programmes d'aide permettant aux producteurs d'obtenir un contact privilégié avec un intervenant privé ou gouvernemental en région afin d'établir la meilleure stratégie d'investissement possible et accroître la rentabilité de leur exploitation. Les crédits d'impôt n'offrent pas de tels avantages.

Je vous prie d'agréer, Cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

André Lamontagne

N/Réf. : 2024-04-18-013

200, chemin Sainte-Foy, 12e étage
Québec (Québec) G1R 4X6
Téléphone : 418 380-2525
Télécopieur : 418 380-2184
ministre@mapaq.gouv.qc.ca